

# BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 2018/1

Ville de BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT



La maison VANDORME, l'un des plus beaux vendangeoirs du Laonnois du 18<sup>ème</sup> siècle

**Dans ce numéro :** Editorial du Maire  
Actualités et informations locales  
Budget 2018  
Vie Associative  
Histoire locale : la Vigne à Bruyères  
Mots croisés

Atelier d'impression municipal



## *Le mot du maire*

*A l'heure où les enfants rangent cahiers et crayons, une nouvelle structure scolaire se prépare pour les accueillir. En effet, les communes de VORGES, PRESLES ET THIERNY, NOUVION LE VINEUX, LAVAL EN LAONNOIS et BRUYERES ET MONTBERAULT se sont unies pour créer le syndicat scolaire des « coteaux du laonnois ». Les enfants des villages qui ont choisi de ne pas adhérer au syndicat scolaire, soit CHERET, PARFONDRU et VESLUD continueront d'être accueillis à BRUYERES ET MONTBERAULT.*

*Désormais, nous formons un regroupement scolaire de dix classes, huit à BRUYERES ET MONTBERAULT et deux à PRESLES ET THIERNY, ce qui nous permet de pérenniser notre école en milieu rural.*

*Tous les enfants des maternelles et du cours préparatoire seront accueillis à BRUYERES ET MONTBERAULT. Les enfants des cours élémentaires et moyens seront scolarisés sur les deux sites*

*Afin d'accueillir au mieux les enfants, les classes du rez-de-chaussée de l'école élémentaire seront rénovées.*

*Nous allons acquérir un bâtiment modulaire qui sera installé dans le terrain jouxtant l'école pour l'accueil des élèves avant et après la classe. Ce bâtiment, à la fois proche et indépendant du groupe scolaire, facilitera l'accès au fil de l'eau des enfants.*

*Pour l'année scolaire 2018/2019, le syndicat scolaire conservera deux lieux de restauration, un à PRESLES ET THIERNY et le second à BRUYERES ET MONTBERAULT. Pour les années suivantes, un seul lieu de restauration restera à BRUYERES ET MONTBERAULT.*

*Soyez assurés que l'éducation des enfants est une de nos priorités. Nous souhaitons faire de vos enfants les Hommes et les Femmes de demain, fiers de ce qu'ils sont, affirmés dans leur personnalité, tolérants et respectueux des autres et de leurs différences. De l'éducation qu'ils reçoivent aujourd'hui dépendent les adultes qu'ils seront demain.*

*Passez un bon été.*

*Bien à vous*

Marie-Pierre TOKARSKI

# ÉTAT CIVIL 2017

## NAISSANCES

**GAY** Ezio 2 mai  
**DEMAY** Paris 10 mai  
**ALHOTTEH** Mahmoudé 17 mai  
**MAQUIN** Zoé 21 juillet  
**GONCALVES** Tamara 1<sup>er</sup> décembre

## MARIAGES

**CHEDEVILLE** Thierry  
**SAUVREZY** Audrez 17 juin  
**OLIVIER** Guillaume  
**LHOTTE** Céline 24 juin  
**SALANDRE** Aurélien  
**LIÉNARD** Katy e 24 juin  
**ALBRECHT** Frédéric  
**BOCQUILLON** Dolorès 29 juillet

## DECES

**OPIN** André 17 janvier 77 ans  
**FLAMANT** Guy 24 janvier 88 ans  
**LEBEE** Marie-José  
veuve **DURAND** 25 janvier 60 ans  
**HÉRY** Jacqueline  
épouse **MANGIN** 10 février 71 ans  
**SANSON** Bruno 18 février 60 ans  
**LUZURIER** Christiane  
veuve **DELHAYE** 19 mars 82 ans  
**MAUCORPS** Jean 25 juillet 83 ans  
**CARLIER** Irène 27 juillet 78 ans

## DEUX FIGURES BRUYEROISES NOUS ONT QUITTES EN 2018



**Jeu**di 17 mai

**Décès de Jacques MOREAU,**

Âgé de 86 ans, ancien combattant d'Indochine, ancien membre de la Bruyéroise et pilier de la reconstruction du Fort



**Vend**redi 1<sup>er</sup> juin

**Décès de Marcel NOTTELET,**

Âgé de 97 ans, doyen de la commune, ancien combattant, 1<sup>er</sup> trésorier du Club du 3<sup>ème</sup> Age

# INFORMATIONS LOCALES

## OUVERTURE DES COMMERCES ET SERVICES PENDANT LES VACANCES D'ETE

### MAIRIE

Durant les vacances d'été la Mairie sera fermée l'après-midi du lundi 2 juillet au vendredi 31 août 2018.

### LA POSTE

Fermeture du lundi 6 août au lundi 27 août inclus. Réouverture le mardi 28 août.

### BOULANGERIE

Mr et Mme ROBERT informent leur clientèle que les 2 magasins seront fermés :  
Du mardi 9/07 au dimanche 23/07 – réouverture le mardi 24 juillet.

### CAFE – TABAC - JOURNAUX

Fermeture annuelle du samedi 13 août au dimanche 23 août inclus.

### EPICERIE VIVAL BY CASINO

Le magasin restera ouvert toutes les vacances, avec dépôt de pain pendant la fermeture de la boulangerie.

## BOIS DE CHAUFFAGE

La commune envisage de faire abattre prochainement des arbres lors d'une opération d'éclaircissement dans le secteur du stade. Les têtes des arbres seront proposées aux habitants au prix de 10€ le stère. Prière de s'inscrire à la Mairie

## DATES A RETENIR

**Samedi 14 juillet** : 12h15 - Défilé au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre** : concours de boules par l'USB-Foot réservé aux membres du club et à leurs supporters

**Dimanche 4 novembre** : Repas des anciens, organisé par le CCAS, à la Salle des Fêtes

**Dimanche 18 novembre** : Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture, organisée par le CCAS, à la Salle des Fêtes

**DATES DES FUTURS MARCHES CAMPAGNARDS : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois** :  
23 juillet ; 11 et 25 août

## LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Une note du préfet nous informe que la totalité du Département de l'Aisne est définie comme zone de lutte contre le moustique tigre et que le Conseil départemental met en œuvre un plan de surveillance et de lutte contre la prolifération des insectes. Les propriétaires publics et privés sont tenus de prendre toutes les mesures pour supprimer les gîtes larvaires du moustique tigre. Dans le cadre de ce plan, le Conseil départemental a la compétence en matière de surveillance entomologique et de lutte antivectorielle. Il peut procéder lui-même aux opérations ou les déléguer à un opérateur public de démoustication. Les agents du Conseil départemental ou son organisme habilité sont autorisés à pénétrer avec leur matériel dans les propriétés privées après en avoir avisé les propriétaires ou les locataires.

**Une nouvelle chambre d'hôtes, « Chez Catherine », Place du Général de Gaulle :**



**TRAVAUX**

**Stade**



Les travaux d'extension des vestiaires du stade ont commencé

**Travaux futurs**

*Salle des Fêtes* : Isolation et réfection de la toiture côté « ancien bar »

*Ecole* : Rejointoiement d'un mur. Travaux d'isolation et de réfection de sols côté « primaire »

*Voirie* :  
- réfection de la rue des Etuves et de la rue des Hauts Monts,  
- Jonction rue Arsène Houssaye et entrée de Vorges.

*Eclairage public* :  
- Remplacement de 3 luminaires Rue de Breuil,  
- Point d'illumination Rue Porte de Reims,  
- Eclairage Public rue Des Hauts Monts : 2 branchements à passer en souterrain,  
- Rue du Polton : 2ème tranche de l'éclairage public avec 6 candélabres à poser pour des raisons de sécurité.

*Bibliothèque* : Réfection des bas de murs dégradés par l'humidité

*Environnement* : Devant l'école, les deux vieux catalpas qui menaçaient de tomber ont été abattus et remplacés

# ACTUALITES BRUYEROISES

---



## **Dimanche 21 janvier Concert du Nouvel An**

Le dimanche 21 janvier 2018 le "Bruyères Big Band" dirigé par son Maestro Christian Bourré, a donné son concert habituel du nouvel an, devant une centaine de personnes. L'auditoire a particulièrement apprécié le répertoire totalement renouvelé du groupe, et les commentaires de François Velly qui nous ont éclairés sur les morceaux interprétés et leurs compositeurs



## **Dimanche 4 février Thé Dansant**

Un bon orchestre, une bonne ambiance et de bons danseurs ont largement contribué au succès du thé dansant du Comité des Fêtes.



## **Dimanche 4 mars Loto pour les enfants**

21 enfants accompagnés de leurs parents ont participé au LOTO des enfants organisé par Bruyères Loisirs à l'initiative d'Anne Flore Minel.

Les organisateurs se sont donné beaucoup de mal pour une participation qui aurait mérité mieux.



**Vendredi 16 mars**  
**Opération "Hauts de France propres"**

Les 185 enfants des 7 classes ont participé à cette opération, encadrés par leurs enseignants, Mme le Maire, des membres du Conseil, le personnel communal et quelques parents.

Répartis en 4 groupes, les participants ont sillonné les rues et chemins du village pour ramasser papiers, verres et autres déchets.



**Dimanche 18 mars**  
**Sortie-déjeuner-spectacle au « P'tit Baltar » à Nesle**

Le Comité des Fêtes et Bruyères Loisirs ont emmené une cinquantaine de personnes à Nesle



**Samedi 31 mars**  
**La chasse aux œufs au stade**

Bruyères-Loisirs a organisé une grande chasse aux œufs au stade, suivie d'un petit goûter, le tout orchestré par Anne-Flore MINEL.

# ACTUALITES BRUYEROISES (suite)



## Lundi 30 avril Remise de médaille à Jean PARENT

Aude BONO, Députée et Marie-Pierre TOKARSKI, Maire, ont remis à Jean PARENT, membre de l'Association des Amis de l'Eglise, la médaille de l'Assemblée Nationale en reconnaissance des nombreuses années passées au service de l'entretien de l'église, en tant que trésorier et membre actif.



## Mardi 1<sup>er</sup> mai Brocante du Comité des Fêtes

Succès inespéré de la brocante du Comité des Fêtes. Malgré des prévisions météo défavorables, une centaine d'exposants ont investi les rues du centre du village dès l'aube, et, avec l'apparition du soleil l'après-midi, de nombreux chineurs et promeneurs ont déambulé devant les stands, à la grande satisfaction des organisateurs.



## Mardi 8 mai Remise de médaille

Après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, le Colonel Stéphane ANTHONY du SDIS de l'Aisne a remis le grade de Cadre de santé Commandant à Sébastien OLIVETTO.





**Dimanche 13 mai**  
**Guitares en Picardie**

L'église a accueilli l'Ensemble Départemental de Guitares de l'Aisne avec la Soprano Anne-Charlotte MONTVILLE, ainsi que l'Orchestre à Plecte de l'ENM de Mantes et le guitariste Bastien HILDNER



**Dimanche 27 mai**  
**Festival « Big Band »**

Grand succès pour le 1er "concert Jazz-Rencontre de Big Band", à l'initiative du Bruyères Big Band. Les amateurs du genre ont été comblés par les prestations du Big Band du Valois, dirigé par Petros Korelis, du Laon Jazzy Big Band de Pierre Vincent Surdeau et du Bruyères Big Band de Christian Bourré.



**Lundi 28 mai**  
**Fête des Mères**

Françoise Garnier, Présidente du CCAS et Marie-Pierre Tokarski, Maire, se sont fait un plaisir d'accueillir 75 mamans à la Salle des Fêtes lors d'un apéritif-cocktail donné en leur honneur. Après le tirage de la tombola, les mamans ont été servies par les dévoués représentants masculins du Conseil Municipal et du CCAS.

# ACTUALITES BRUYEROISES (fin)

---



**Lundi 28 mai**

## **Un violent orage**

Le lundi 28 mai 2018, vers 20h, pendant le cocktail de la Fête de Mères, un orage, bref mais violent, s'est abattu sur la commune, causant des dégâts impressionnants chez plusieurs habitants ainsi que de nombreuses chutes d'arbres.



**Samedi 9 juin**

## **Sortie à Dieppe**

Bruyères Loisirs a emmené un groupe de marcheurs à la découverte de Dieppe



## **Semaine du 4 au 9 juin Classe de découverte dans le Vercors**

à Meaudré pour le CE1-CE2  
et le CE2-CM1 de Pascale  
OLLIVIER et Corinne  
CHANTREUX

# FINANCES COMMUNALES

Lors de la réunion du 6 avril 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- le compte administratif qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires de l'année écoulée et présente les résultats comptables de l'exercice, vérifiés par le Trésor Public ;
- le budget primitif 2018 qui prévoit les opérations de recettes et de dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de

fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES 2017	1 096 424,10	1 547 397,94	
DEPENSES 2017	797 021,87	284 188,95	
RESULTAT 2017	299 402,23	1 263 208,99	
REPORT N-1	1 468 503,88	-1 196 417,72	
<b>RESULTAT</b>	<b>1 767 906,11</b>	<b>66 791,27</b>	<b>1 834 697,38</b>
RESTE A REALISER 2017 DEP		-37 072,35	
RESTE A REALISER 2017 REC		16 155,47	
<b>DISPONIBLE 2018</b>	<b>1 767 906,11</b>	<b>45 874,39</b>	<b>1 813 780,50</b>

La presse a relayé dans moult articles le désarroi des maires qui devaient faire face à la baisse des dotations de l'Etat. La DGF est une dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes. Elle est fixée chaque année par la loi de finances.

BRUYERES ET MONTBERAULT n'est pas épargné ; cette annonce est une réalité pour notre commune qui a perdu 88.000 euros depuis 2014 soit une **baisse de 43 %** de cette ressource.

DOTATIONS DE L'ETAT	2014	2015	2016	2017	2018
DOTATION FORFAITAIRE	169 797	145 813	119 162	102 249	97 293
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	16 740	16 999	17 728	19 056	19 574
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	18 930	4 368	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>205 467</b>	<b>167 180</b>	<b>136 890</b>	<b>121 305</b>	<b>116 867</b>

## BUDGET 2018

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces

dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions. Notre gestion prudente et raisonnée nous permet de réaliser l'ensemble de nos investissements sans recours à l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

<b>BUDGET 2018</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS	968 308	938 350	2 058 789	458 155
VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	1 622 000			1 622 000
DEPENSES IMPREVUES	72 500		131 605	
AMORTISSEMENTS	43 448			43 448
RESULTAT REPORTE		1 767 906		66 791
<b>TOTAL</b>	<b>2 706 256</b>	<b>2 706 256</b>	<b>2 190 394</b>	<b>2 190 394</b>
	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT+INVESTISSEMENT</b>	<b>4 896 650</b>		<b>4 896 650</b>	

Les principales opérations d'investissement prévues en 2018 :

- poursuite des travaux d'extension et de rénovation des vestiaires du stade ainsi que la mise aux normes du terrain d'honneur ;
- achat d'un bâtiment modulaire pour accueillir les activités périscolaires ;
- transformation de la garderie en salle de classe ;
- réfection des salles du rez de chaussée de l'école élémentaire ;
- enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée rue des Etuves et des Hauts Monts ;
- renforcement du réseau d'eau rue de la Fontaine minérale ;
- réfection partielle des toitures de la mairie et de l'église.

Notre volonté est de poursuivre les investissements profitables à tous sans pour autant augmenter les impôts. Les taux d'imposition restent inchangés pour 2018. Quant aux bases elles sont réévaluées automatiquement par les services de l'Etat, soit 1,012 % en 2018

### TAUX D'IMPOSITION

TAXE	2018
Habitation	18.00
Foncier bâti	12.30
Foncier non bâti	32.26

**Marie-Pierre TOKARSKI**  
**Maire**

# VOS DROITS-VOS DEVOIRS

## PERMIS DE CONSTRUIRE OU DECLARATION PREALABLE ?

### TRAVAUX QUI NE NECESSITENT PAS D'AUTORISATION

#### Travaux d'intérieur

Dans le cas de travaux d'intérieur, aucune démarche à effectuer :  
sans créer de nouvelle surface de plancher ;  
sans modifier l'aspect extérieur de la maison ;  
sans changer de destination (habitation en commerce par exemple).

#### Construction nouvelle

Aucune démarche à effectuer si vous créez :  
une construction dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 5m<sup>2</sup> (un petit abri de jardin par exemple) ;  
une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10m<sup>2</sup> ;  
un châssis ou une serre dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 1,80m ;  
une terrasse de plain-pied.

### TRAVAUX NECESSITANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

#### Agrandir sa maison

Si vous créez une extension de plus de 20m<sup>2</sup> (pièce ou niveau supplémentaire, véranda, garage...) un permis de construire est obligatoire. Toutefois, depuis le 1er janvier 2012, dans les zones urbaines couvertes par un PLU ou par un document d'urbanisme en tenant lieu, il est possible de réaliser une extension de moins de 40m<sup>2</sup> sans permis de construire. Dans ce cas, seule une déclaration préalable est requise.

#### Changer la destination de l'immeuble.

Le changement de destination consiste à faire passer un bâtiment d'une des neuf destinations (utilisations) suivantes à une autre habitation : hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière et entrepôt.

Dès lors que le changement de destination s'accompagne de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ce qui est très fréquent, un permis est nécessaire.

En revanche, un changement de destination sans travaux n'a pas besoin de permis.

#### Modifier le volume du bâtiment et percer ou agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent à la fois une modification du volume du bâtiment ou le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur. Il en est de même si vous rehaussez les murs, par exemple pour ajouter une fenêtre au toit.

*A noter : une simple déclaration préalable suffit, si les travaux modifient l'aspect extérieur mais ne créent pas de surface (ou moins de 20m<sup>2</sup>) ou ne modifient pas le volume.*

### COMMENT OBTENIR VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE

Une demande de permis de construire s'établit en 4 exemplaires sur des modèles-types fournis par l'administration, auxquels il faut ajouter certains documents : plan de situation, plan de masse, plan des façades, vues en coupe...

Les formulaires et toutes les informations utiles sont disponibles en mairie, à la Direction Départementale de l'Équipement, et sur le site internet [www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr)

Le délai d'instruction de votre demande de permis de construire est en principe de trois mois maximum (deux mois pour les maisons).

# **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

---



*Le cocktail de la fête des mères*

Suite à quelques changements, le bureau est désormais constitué comme suit :

Un Président : Marie-Pierre TOKARSKI, Maire

Une Vice-Présidente : Françoise GARNIER, Adjointe au Maire

De membres élus au Conseil Municipal : Anne ANDRE, Anne PONTICOURT, Annie VERCAEMPT, Isabelle REYNAL, Jean LASSAUX

Et de membres oeuvrant dans le domaine social :

Béatrice RAVERA, nommée et représentante de l'UDAF – Marie Josèphe THERY, Thérèse TAHON, Annie RASSCHAERT, Monique DROCOURT, Gilles DELHAYE.

Les membres se réunissent 3 à 4 fois par an.

Nous organisons quelques manifestations, animations et nous soutenons les personnes en difficultés.

La soirée « Fête des Mères » qui réunit toutes les mamans à la Salle des Fêtes pour un cocktail dinatoire. Une tombola est organisée et une vingtaine de lots sont offerts aux mamans présentes.

Le repas des anciens – il aura lieu le dimanche 4 novembre 2018, pour les personnes de plus de 68 ans.

La bourse aux jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture – elle aura lieu le dimanche 18 novembre 2018, à la Salle des Fêtes.

Le colis de Noël, pour les personnes de plus de 75 ans, qui n'ont pas bénéficié du repas, sera distribué début décembre.

Nous sommes à la disposition de toutes les personnes qui ont besoin d'être écoutées, d'être conseillées, d'être aidées dans les difficultés rencontrées.

RDV auprès de Mme GARNIER à la Mairie 03.23.24.74.77.

**Françoise GARNIER**  
**Adjointe au Maire**

Juin 2018

# Les écoliers

*Le journal de l'école de Bruyères et Montbérault*

Publié avec le concours de la Presse des Jeunes [www.pressedesjeunes.com](http://www.pressedesjeunes.com)

## Hauts de France propres!

*§Hauts de France propres, ensemble, nettoignons notre région§  
est une opération organisée par les chasseurs et les pêcheurs  
pour nettoyer la nature.*



Ensemble, ramassons les déchets!!!



## Stop aux déchets !!!

Nous écrivons un article pour sauver la nature !  
Nous voulons que la nature ne soit plus polluée !



Les déchets ne doivent pas se trouver dans les rues, dans les bois, les forêts, les chemins, les champs comme on a pu le constater lors de notre randonnée dans le village et aux alentours.

Nous avons besoin de respirer l'air pur, les animaux doivent vivre sans se blesser !

Les déchets nous envahissent.

Nous avons ramassé des sacs plastique, des chewing-gum, des mégots, des bouteilles en plastique, des cartouches de fusil, des cartes de téléphone, 4 pneus, 2 vélos, 1 tapis, 1 scooter et nous avons trouvé dans un sac un animal en décomposition !

*Nous avons même trouvé les restes d'un vélo!*

Les déchets, c'est une véritable marée qui va nous noyer si on continue à jeter tout et n'importe quoi dans la nature !

CE1-CE2



### Témoignage



*Voici tous vos déchets!*

Les élèves de Bruyères et Monbérault ont ramassé des déchets dans Bruyères avec l'aide des personnes de la commune de Bruyères. Pour ramasser les déchets, nous avons eu besoin: de gants, de sacs poubelles et de bacs pour le verre.

Ca nous a fait comprendre que les gens sont dégoûtants. Ils jettent leurs déchets et nous sommes choqués par tous les déchets que nous avons trouvés.

CM1-CM2





## Recyclez vos déchets !!!

Arrêtez de polluer !

La planète sera en  
bonne santé !

Ne jetez plus vos déchets !

Notre terre n'est pas une poubelle !

Au lieu de jeter, recycler !



**Recyclez !!!**

### Gestes écocitoyens

Conseil des CE1 -CE2

Lorsque vous vous promenez, prenez un sac et des gants pour ramasser les déchets jetés par les pollueurs !!!

Combien de temps pour disparaître ?

Trognon de pomme : 1 à 5 mois

Papier toilette : 2 semaines

Mégot : 2ans

Kleenex : 3 mois

Boîte de soda : 10 à 100 ans

Bouteille en verre : 4000 ans

Sac plastique : 100 à 500 ans

Briquet : 100 ans

Chewing-gum : 5 ans

### En chiffres

Nous avons ramassé:

6kg de canettes

18kg de verre

7kg de fer

41 kg de queue de tri

Rédacteurs en chef: CE2-CM1

# ASSOCIATION BRUYERES CULTURE

## La bibliothèque Arsène Houssaye :

### Nos coordonnées :



12 Place des LEUPS  
03 23 24 78 64  
[bruyeres.culture@wanadoo.fr](mailto:bruyeres.culture@wanadoo.fr)

[www.bruyeres-culture.reseaudesassociations.fr](http://www.bruyeres-culture.reseaudesassociations.fr)

### Notre service au Public :

La Bibliothèque est ouverte à tous, animée par Annabelle et une équipe de bénévoles.

#### horaires d'ouverture :

mardi	15h00 à 17h00,
mercredi	14h00 à 18h00,
samedi	10h00 à 12h00

### ➤ Exposition :

Une exposition sur l'évolution du rock en France de 1960 à 2001 est installée durant le mois de juin à la bibliothèque à l'occasion de la fête de la musique.



### ➤ Atelier :

Un atelier « Création d'un comic-strip » a eu lieu le mercredi 13 juin 2018 de 14 h à 17 h.

Destiné aux enfants à partir de 8 ans, il a été animé par Renaud Collard, dessinateur et illustrateur de bandes dessinées.



### ➤ Animation :



Les élèves de CM2 (classes de Marie-Aurélié Gaigne et Amalric Chapuis) ont participé le 25 Juin 2018 à un jeu de rôle proposé par Marjorie de l'association Malamaliss:

“Les loups-garous de Thierceux”.

Celle-ci leur a concocté, comme elle sait si bien le faire, une séance récréative. Pour comprendre, voici un extrait du blog de Marjorie :

« Ce jeu de rôle permet de se glisser dans la peau d'un personnage. Le meneur de jeu, tel un conteur, guide les joueurs dans un univers inquiétant.

- Tu es Loup-garou ? Ton but : dévorer les villageois sans être démasqué !

- Tu es Villageois ? Ton but : éliminer tous les loups-garous sans être dévoré !

D'autres personnages interviennent... ». Il s'agit de relever le défi, d'être malin et fin stratège...

Un agréable moment, ponctué de réactions variées, pour ces futurs collégiens qui ont participé au jeu avec enthousiasme.

### ➤ Foire aux livres :

Nous avons organisé une foire aux livres d'occasion dans nos locaux le mercredi 27 juin. Il reste encore des livres disponibles pour les vacances.



➤ **Café littéraire :**



Le 17 Mai, une rencontre littéraire autour du prix Merlieux des bibliothèques 2018 a réuni des lecteurs et lectrices passionnés qui ont échangé avec Danielle Bertrand et Isabelle Mollard (représentantes du comité de lecture du Village du Livre de Merlieux) autour d'une collation. Un moment bien agréable.

Quelques-uns des douze participants.

➤ **Nouveautés :**

Titres	Auteurs	Titres	Auteurs
La disparition de Stéphanie Mailer	Joël Dicker	L'été circulaire	Marion Brunet
Le lambeau	Philippe Lançon	Le colis	Irani Anosh

➤ **Coup de cœur du mois :** *Ör d'Auður Ava Ólafsdóttir*

Une fois qu'on a goûté à la fantaisie d'Auður Ava Ólafsdóttir (c'est son cinquième roman traduit en français), on y revient forcément. Elle met ici en scène Jonas, quarante-neuf ans, divorcé, déboussolé. Ayant mis ses affaires au clair, il décide de partir et choisit un pays qui vient juste de sortir de la guerre. Prévoyant jusqu'au bout, il emporte sa perceuse, deux ou trois outils, car serviable de nature, il ne va pas refuser de bricoler quelques petites choses... C'est habile de dérouler un conte dont le propos est tout de même d'une noirceur absolue avec une douceur teintée de cette très caractéristique affabilité islandaise. Les choses sont toujours très simples chez Auður Ava Ólafsdóttir, tout en étant subtilement décalées. On avance comme dans du coton ouaté, c'est tendre et ça fait du bien !

➤ **Information pratique**

**Fermeture de la bibliothèque**

Du Mardi 10 au samedi 14 juillet inclus en raison de travaux d'entretien.

D'autres dates de fermeture seront annoncées ultérieurement par voie d'affichage sur la porte d'entrée, chez les commerçants et sur le site internet de Bruyères Culture.

➤ **Citation :**

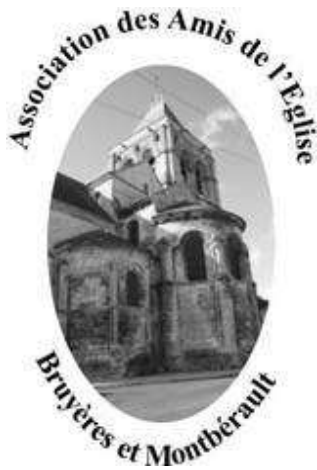
Au plaisir de lire :

Prendre un livre et s'y plonger, une minute, une heure, une journée, une vie ... à l'ombre d'un arbre séculaire, dans les transports en commun ou sur une plage, la lecture nous accompagne toute notre vie.



L'équipe de l'association Bruyères Culture vous souhaite de bonnes lectures et un bel été.





# ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE DE BRUYERES

---

Vous qui demeurez à Bruyères, que ce soit depuis peu ou depuis longtemps, connaissez-vous votre église ? Cet édifice fait partie du patrimoine bruyérois et mérite que chacun y prête attention. Ce n'est pas seulement un endroit réservé au culte, c'est aussi le témoignage de l'histoire de notre beau village. Et c'est pourquoi de nombreux visiteurs français ou étrangers s'arrêtent afin de la visiter. N'hésitez pas à vous joindre aux Amis de l'Eglise de Bruyères, Association Loi 1901, pour la préservation du monument le plus important de Bruyères.



En adhérant à l'Association, vous contribuez à inciter les services concernés à nous aider dans la restauration en nous accordant des subventions. Un geste, même modique, nous aidera à augmenter le nombre de nos adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous pèserons pour obtenir les aides nécessaires. (Votre don est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66 % du don).

Pour tous renseignements :

Association des Amis de l'Eglise de Bruyères :

Présidente : Martine ROGER, 2 rue du Marais 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

Trésorier : Michel RENARD, 10 chemin du Fond des Gueules 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

# USB FOOT

## MATCH INTERNATIONAL A BRUYERES



Ce dimanche matin 03 juin 2018, l'équipe des U10/U11 de BRUYERES recevait son homologue britannique du club des HERGEOR TIGERS de HERTFORSHIDE commune se situant à 20 kilomètres au nord de LONDRES.

Cette rencontre, placée sous le signe de l'échange et de l'amitié, a été très agréable à regarder par la centaine de personnes présentes. Le score, en faveur des locaux, importait peu tant les applaudissements des parents et les gestes de fair-play étaient beaux à entendre et à voir.

Cette rencontre a été suivie d'un échange de fanions et médailles entre les jeunes joueurs.

Puis une collation a été servie aux jeunes tandis que leurs familles partageaient le verre de l'amitié.

Une invitation a été formulée par le staff anglais pour accueillir nos jeunes loups.....

### REPRISE DE L'ECOLE DE FOOTBALL - SAISON 2018/2019

U6/U7 (enfants nés en 2012 et 2013) le mercredi 05 septembre 2018 de 14H à 15H30.

Educateur : Valentin CRESSIOT

U8/U9 (enfants nés en 2010 et 2011) le mercredi 05 septembre de 14H à 15H30

Educateur : Amalric CHAPUIS

U10/U11 (enfants nés en 2008 et 2009) le mercredi 05 septembre de 16H à 18H.

Ensuite deux séances hebdomadaires le lundi de 18H à 19H30 et le mercredi de 16H à 18H.

Educateur : Amalric CHAPUIS

U12/U13 (enfants nés en 2006 et 2007) le mercredi 05 septembre de 16H à 18H.

Puis deux entraînements hebdomadaires le lundi de 18H à 19H30 et le mercredi de 16H à 19H30

**Les inscriptions** seront enregistrées au Club House aux horaires des entraînements.

Les justificatifs suivants seront exigés : photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, une photo d'identité récente et le règlement de l'adhésion fixée à 50 €. Un formulaire de demande de licence sera remis sur place, il devra être complété par le demandeur et son médecin traitant.

**Pour les renouvellements de licence**, la procédure dématérialisée est obligatoire à partir de cette saison. Il appartient à chacun, à réception d'un message de la Fédération Française de Football, d'effectuer la saisie à partir de son micro personnel. Un guide vous accompagne tout au long de la saisie. Merci d'effectuer cette saisie avant le 30 juin 2018.

### **Prochaines manifestations du club :**

- Le dimanche 24 juin Fête du Foot Bruyérois
- Le vendredi 29 juin Assemblée Générale à 19 heures au club house
- Le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 : concours de boules réservé aux adhérents et à leurs sympathisants, ainsi qu'aux bruyérois – Inscriptions dès 13 heures 30

**Le Président**  
**Bernard GARNIER**

**ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS  
BRUYERES ET MONTBERAULT**



**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - JUILLET 2018**

**Nous accueillons les enfants de 3 ans à 13 ans.  
Les repas sont fournis par l'entreprise NEWREST Restauration.  
Pour les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales,  
vous munir impérativement du numéro d'allocataire à l'inscription.  
Les tarifs s'entendent tout compris.**

**LIEU :** Ecole de Bruyères et Montbérault  
**DATES :** du lundi 9 juillet au vendredi 3 août

**HORAIRES :** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
**GARDERIE :** A partir de 7 h 45 et jusque 18 h

**Adhésion annuelle à l'Association : 2 € / enfant**

	OPTIONS	TARIF à la semaine	TARIF avec CAF à la semaine	TARIF avec la MSA à la semaine
Prix de base	A : sans repas	45,00 €	30,50 €	17,50 €
	B: avec repas	66,00 €	42,00 €	38,50 €

**INSCRIPTIONS du 23 MAI au 23 JUIN**  
à la Mairie de Bruyères, aux heures d'ouverture (☎ 03.23.24.74.77)  
*L'Association accepte les paiements par chèques vacances.*

**REUNION D'INFORMATION AUX PARENTS**  
**mercredi 27 JUIN à 18 h 30 à la Salle des Associations**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA SEMAINE**

I.P.N.S.



Les 13, 20 et 26 juillet  
après-midi.



Venez jouer avec nous au  
Kin-ball et à des jeux  
d'orientation : les 12, 16,  
19, 23, 27 juillet.



Equitation les 10, 17, 24  
et 31 juillet.  
Je vous attends...



# HISTOIRE DE LA VIGNE A BRUYERES



Le sceau des Communes de Bruyères, des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles représente un vigneron tenant une serpe d'une main et une grappe de raisin dans l'autre, symbole de la richesse viticole du village à cette époque.

Il a été sculpté de part et d'autre de l'escalier de la Mairie en 1852

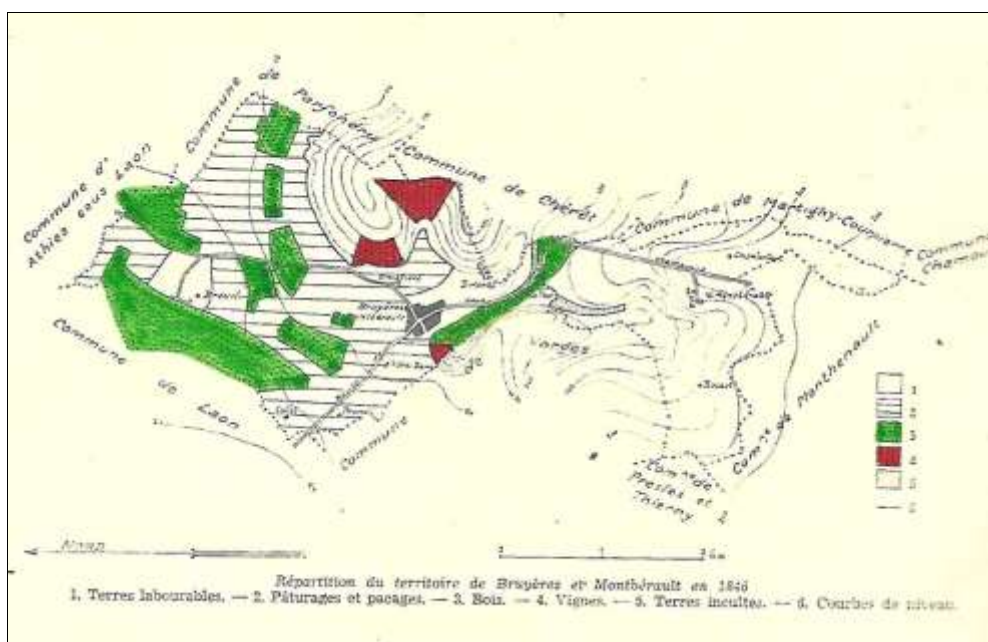


## La vigne

Quand on observe le paysage agricole bruyérois aujourd'hui, on a du mal à s'imaginer l'importance de la culture de la vigne les siècles passés. Il n'en reste de nos jours que quelques ceps sauvages ou le souvenir maintenu dans des lieux-dits, lieux cadastraux comme « la Ronde Vigne » ou « le Tonnelet ».

L'origine de la culture de la vigne remonte, d'après Rousselle-Derocquigny, à 833. Elle devient vite l'activité la plus productive du territoire et l'essentiel du commerce local, pour différentes raisons. D'abord pour des raisons historiques et communales. En effet, dans la chartre d'autonomie octroyée à Bruyères le 11 mai 1130 par le Roi Louis VI le Gros, il est stipulé à l'article 18 que « **Tout homme admis sur le territoire de la commune, devra, dans le délai de un an, ou y construire une maison, ou y planter ou y acheter une vigne, ou y apporter des meubles, pour que les jurés aient une garantie en cas de plainte portée contre lui** ». Puis pour des raisons climatiques (Bruyères est à la limite climatique naturelle de cette culture, qui s'arrête grosso modo à la vallée de la Serre). Enfin pour des raisons économiques et commerciales : il fallait alimenter le marché car la demande en vin était de plus en plus importante. Tant et si bien qu'au XII<sup>ème</sup> siècle, Laon et Bruyères sont devenus les deux centres de production et de commercialisation du vin dans le Laonnois. Tout ceci explique pourquoi, pendant les siècles suivants, et jusqu'au XIX<sup>ème</sup>, la vigne a été incontestablement liée à la richesse économique de notre commune. Elle a connu son apogée en 1809 avec 159 hectares.

Elle était essentiellement cultivée sur les coteaux bien exposés, comme le Mont Parmaille.:



Carte de répartition des cultures en 1846



## Evolution des superficies du vignoble bruyérois

Années	1780	1809	1847	1906	1943
superficie plantée en vigne	60 ha	159 ha	52 ha	26 ha	25 ares
	12 ha à Montbérault				

Les vins locaux étaient du rouge, du rosé mais surtout du blanc. Celui-ci, de couleur « jaune-vert » était le plus prisé, en particulier, disait-on d'Henri IV qui, lors du siège de Laon, en 1594, a résidé à Bruyères. Ils étaient exportés en Artois, en Flandres, en Belgique et en Angleterre.

La production viticole annuelle s'élevait bon an mal an à 400 à 500 hectolitres de vin, conservés dans des tonneaux fabriqués par des tonneliers locaux qui trouvaient sur place leur matière première : les bois de chêne, d'orme et de charme. Elle fournissait du travail à la population locale et favorisait le commerce comme celui de Paul Chaudriller qui vendait encore des pressoirs en 1909.



La quincaillerie de Paul Chaudriller  
(à l'emplacement de la pharmacie  
actuelle)

Hélas, la culture de la vigne a décliné régulièrement jusqu'à disparaître totalement à compter des années 1900 : les mauvaises conditions climatiques conjuguées à une épidémie de phylloxéra, et à la concurrence des vins méridionaux facilitée par le développement du chemin de fer expliquent ce déclin. La vigne fut graduellement remplacée par l'asperge qui occupait une superficie totale de 100 ha juste avant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. A son tour, celle-ci a complètement disparu de nos jours.

### Les caves

Pour conserver ces vins, les habitants étaient contraints de creuser de vastes caves particulièrement nombreuses dans « la Rue des Caves ».



Les caves sous la propriété de Monsieur et Madame François MARTIN, au pied du Mont Pigeon

Les caves ont également servi de refuges lors des invasions. Cependant elles n'ont pas toujours été des cachettes sûres, comme lors de la prise de Bruyères et du massacre de tous ses habitants par les Huguenots allemands en 1567.

### ***Les vendangeoirs***

C'est certainement au XVI<sup>ème</sup> siècle qu'ont été construits les premiers vendangeoirs. C'étaient des maisons bourgeoises où l'on pressait le raisin, et où les magistrats et officiers de Laon venaient passer la période des vendanges ou se retirer au moment de leur retraite. Ces vendangeoirs étaient plus ou moins imposants, selon la richesse des propriétaires. Ils comportaient 2 parties, une partie habitation domestiques et une partie professionnelle avec pressoir et cellier et jouxtaient souvent une parcelle de vigne. On en comptait une douzaine à Bruyères, parmi lesquels la Maison Vandorme (en couverture du bulletin), la Maison Baillier, la Maison Moreau, la Maison Prévot et la Maison Roger.



Maison Prévot



Maison Roger



Maison Moreau



Maison Baillier

Sources :  
Rousselle-Derocquigny (1857)  
Charles Charpentier (1917)  
P. Tissot (1945)

***Francis Szychowski  
Adjoint au Maire***

# PAGE LITTÉRAIRE

## UN VIEUX MOULIN(\*)



D'un vieux moulin à vent j'avais la dictature.  
Comme un fier nautonier que de fois j'ai bravé  
Les orages du cœur et ceux de la nature,  
Qui dans leurs bras d'air vif m'ont si haut soulevé!

Un moulin! Direz-vous : par quelle fantaisie?  
Je jouais les Alceste à peine à dix-sept ans.  
Les moulins ont souvent logé la poésie:  
Rembrandt y médita : Van Dyck tout un printemps,  
Y vécut amoureux d'une blanche Aspasia,  
Coucy pour sa beauté s'enfarina longtemps.

J'étais seul, libre et fier dans ma docte retraite.  
Je n'avais rien à faire et mon maître Apollon  
Avait tout doucement guidé ma main distraite  
Vers l'archet oublié d'un brave violon,  
Qui se mit à chanter d'une voix indiscrete  
Que j'aimais une fille habitant le vallon.

Elle vint au moulin montrer sa beauté fraîche  
Ah! je la vois encor sui monte l'escalier.  
Je cours à sa rencontre, et, pour la battre en brèche.  
Cette agreste vertu qui sentait l'espalier,  
Je lui baise le cou, mais la voilà qui prêche,

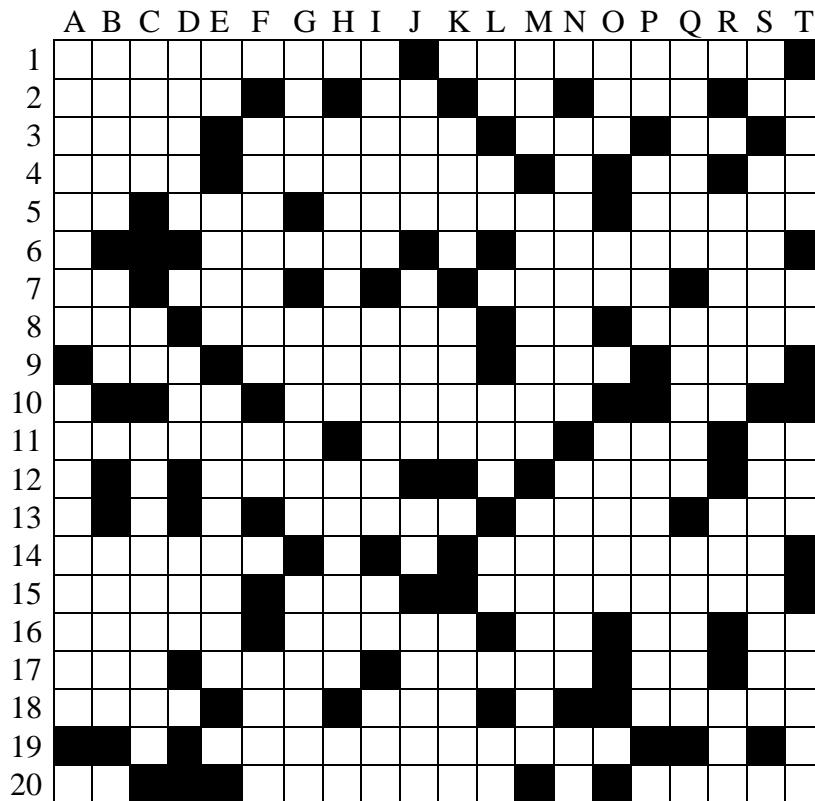
Qui se fâche et s'enfuit vers le prochain hallier.  
On était en vendange, et la grappe jaunie  
Tombait à pleins paniers sur le coteau voisin.  
Je crois entendre encor la rustique harmonie,  
Et voir quelque bacchante en corset de basin.  
Cécile revenait de sa vigne bénie;  
Elle avait à son bras un panier de raisin

Nous mordîmes tous deux la grappe la plus blonde.  
-Si rouge notre lèvre et si blanches nos dents!  
Jusqu'au dernier grain, en oubliant le monde,  
Et ne voyant le ciel que dans nos yeux ardents!  
Jusqu'au dernier grain! O mesure profonde!  
Ce grain c'était sa bouche et je buvais dedans.

Que nous étions heureux en ces belles folies!  
Apollon du moulin, je poursuivais Daphné.  
Cécile était jolie entre les plus jolies;  
Pour moi, je n'étais pas encore un raffiné.  
Sa beauté me cachait celle des Ophélie :  
A ce seul souvenir mon front a rayonné.

Arsène Houssaye

(\*) Dans ce poème Arsène Houssaye évoque le moulin familial et les vendanges à Montbérault



## HORIZONTALEMENT

**1)** Travaillent la vigne ; récoltes de la vigne. **2)** Fils d'Abraham ; voyelle redoublée ; syndicat français ; début de Leroy ; pronom personnel. **3)** Type ; travail de la vigne après l'hiver ; voyelles ; carte. **4)** Refuses d'avouer ; pas admis par la loi ; travaux pratiques ; note. **5)** Phonétiquement : pour appeler ; fin de même ; propre au chat ; amoureux. **6)** Un individu quelconque ; on y met du vin. **7)** .....et approuvé ; produit de la vigne ; cépage renommé ; examen particulier. **8)** Et ainsi de suite ; moins tendus ; voyelle redoublée ; notre département. **9)** Pied de vigne ; bien rempli ; propre ; au fond du tonneau. **10)** Article ; peuple d'Europe ; pronom indéfini. **11)** Placé autour ; arbre ; sport ; police judiciaire. **12)** Trompa ; en poésie ; petit ruisseau. **13)** Terme de poésie ; non-métal solide ; article. **14)** Plante commune ; propre à certaines vendanges. **15)** Plante grasse ; préposition ; sans écailles. **16)** Sur la grappe ; acquisition ; centimètre cube ; moitié de ville normande ; langue ancienne. **17)** Milieu de piège ; voici en latin ; partie de vêtement ; terminaison du premier groupe ; terminaison du deuxième groupe. **18)** Volcan célèbre ; interjection ; tige du blé ; accélère la récolte au jardin. **19)** Pour augmenter la teneur en alcool du vin. **20)** Fleuve d'Italie ; pratiquent un mode de vie austère ; sur le dos du vigneron.

## VERTICALEMENT

**A)** Territoire planté de vigne ; science des vins. **B)** Prophète biblique ; grande école célèbre de Compiègne ; fin d'activité. **C)** Lieu de passage des trains ; démonstratif ; se boit pour fêter un événement. **D)** Piège à poissons ; écrivain espagnol ; voyelle triplée. **E)** Début d'écart ; ancienne mesure de capacité du vin : 274 l ; prénom féminin. **F)** Possessif ; après le biberon ; après cahin. **G)** De la bouche ; plein de rage ; gouverneurs de province. **H)** Oxyde de fer et de titane ; ennemie du jardinier ; parti politique. **I)** Astre apprécié par la vigne ; ville d'Angleterre. **J)** Prénom féminin ; héberge les hommes de culture ; en qualité de ; sert au pêcheur. **K)** Liquides ; marque de voitures ; utile au peintre. **L)** Phonétiquement une lettre de l'alphabet ; consonne redoublée ; colère ; pronom ; est anglais. **M)** Construisit son arche ; prénom masculin ; Dieu de la vigne. **N)** fausses ; il dévore ; dans. **O)** Prénom de Baba ; non ; musicien célèbre Italien. **P)** Venu au monde ; essaya de ; pieds de vigne muraux. **Q)** Formée de grains de raisins ; petites îles ; ville d'Albanie. **R)** Fruit de la vigne ; Général sudiste ; animal. **S)** Conjonction de subordination ; de jour ; utile pour presser les grappes. **T)** Etat d'Asie ; pronom personnel ; sort du pressoir ; fabriquée.

**Francis SZYCHOWSKI**

**Adjoint au Maire**

MAIRIE DE BRUYERES ET MONTBERAULT

Site officiel : <http://www.bruyeres-et-montberault.fr>

E-mail : [mairie.bruyeres@wanadoo.fr](mailto:mairie.bruyeres@wanadoo.fr)

